

Le futur des missions de la Congrégation de la Mission dans l'Église

par J. Ignacio Fernández de Mendoza, C.M.

Province de Saragosse

La mission dans les premiers temps de l'Église

Après la Pentecôte, les premiers chrétiens annoncèrent Jésus-Christ avec une admirable persévérance. Leur projet missionnaire est encore reflété en divers passages du Nouveau Testament. Peu avant de monter aux cieux, Jésus envoya les apôtres avec ces paroles emblématiques : *« Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; et apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés »* (Mt (28, 19-20). Saint Luc, dans les Actes des apôtres, nous informe sur le chemin missionnaire entrepris dans les commencements de la vie de l'Église : *« Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre »* (Ac 1, 8b).

D'autres passages du Nouveau Testament reflètent la conscience missionnaire des premières communautés chrétiennes. Ces dernières ressentaient en elles-mêmes l'inéluctable nécessité d'annoncer Jésus-Christ : *« Il nous est impossible de ne pas dire ce que nous avons vu et entendu »* (Ac 4, 20). Saint Luc manifeste sa manière de penser lorsqu'il écrit : *« Frères, vous savez bien comment Dieu a manifesté son choix parmi vous dès les premiers temps : c'est par moi que les païens ont entendu la parole de l'Évangile et sont venus à la foi »* (Ac 15, 7). Saint Paul dira aux Corinthiens : *« Annoncer l'Évangile, ce n'est pas là mon motif d'orgueil, c'est une nécessité qui s'impose à moi ; malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile ! »* (1 Co 9, 16).

Des passages mentionnés, on peut déduire trois conclusions : 1°) la conscience missionnaire des premiers chrétiens, manifestée dans le sentiment d'être responsables de l'évangélisation sans frontières ; 2°) la conviction de ce qu'un peu de levure peut fermenter dans la pâte ; et 3°) l'ouverture courageuse aux différents peuples et cultures. Nous n'admirerons jamais assez une autre caractéristique de la mission entreprise par les premiers chrétiens : la participation des familles et des personnes particulières. Dans les origines de

l'Église, le poids de la mission retombait sur de nombreuses personnes : apôtres, disciples, presbytres, diacres, familles particulières, et un grand nombre de chrétiens de la base. Saint Paul, au 16^e chapitre de la lettre aux Romains, relève les noms d'une trentaine de collaborateurs actifs.

Disons, pour terminer ce premier aparté, que la mission menée à bien par Jésus-Christ en personne et, à partir de la Pentecôte, par les premiers chrétiens, a servi d'exemple pour la mission entreprise par l'Église durant vingt siècles.

Saint Vincent appréciait au plus haut point la mission entreprise par Jésus-Christ, les apôtres et les premières communautés chrétiennes. Le saint dira fréquemment que nous devons suivre en tout Jésus-Christ notre Seigneur, les apôtres et les premiers chrétiens. Nous sommes des continuateurs de la mission de Jésus-Christ.

Les chemins de la Congrégation de la Mission

« *La fin de la Congrégation de la Mission est de suivre Jésus-Christ évangéliste des pauvres* » (C I). Saint Vincent a voulu que la Congrégation de la Mission évangélise les pauvres surtout — mais pas uniquement — par le biais de certains ministères.

Premièrement : les missions populaires. La fonction propre des missionnaires « *est d'aller, à l'exemple de Notre-Seigneur et de ses disciples, par les villages et bourgades, et y rompre le pain de la parole de Dieu aux petits, en prêchant et catéchisant* » (RC I 2). « *Ceux-là font contre la règle qui ne veulent aller en mission, ou qui, après y avoir souffert quelque peine, n'y veulent retourner* » (COSTE XII 82). « *Or, de travailler au salut des pauvres gens des champs, c'est là le capital de notre vocation, et tout le reste n'est qu'accessoire, car nous n'eussions jamais travaillé aux ordinations, aux séminaires des ecclésiastiques si nous n'eussions jugé que cela était nécessaire pour maintenir le peuple et conserver le fruit que font les missions quand il y a de bons ecclésiastiques* » (COSTE XI 133). « *C'est chose digne d'un missionnaire d'avoir et conserver ce désir d'aller aux missions, d'aiguiser cette pointe d'assister le pauvre peuple en la manière que Notre-Seigneur l'assisterait Lui-même* » (COSTE XII 82-83).

Deuxièmement : la formation du clergé. La Congrégation de la Mission s'engage à « *aider les ecclésiastiques à acquérir la science et les vertus requises par leur état* » (RC I 1). Dieu « *nous a appelés pour contribuer à faire de bons prêtres, à donner de bons pasteurs aux paroisses et à leur montrer ce qu'ils doivent savoir et pratiquer* » (COSTE XII 84). Ce qui requiert : « *Une application sérieuse, humble, dévote, constante et qui réponde à l'excellence de l'œuvre* » (COSTE XII 84).

Troisièmement : la mission « *ad gentes* ». Certains « *diront que c'est trop entreprendre d'envoyer [des missionnaires] aux pays éloignés,*

aux Indes, en Barbarie. Mais, mon Dieu, mais, mon Seigneur, n'avez-vous pas envoyé saint Thomas aux Indes et les autres apôtres par toute la terre ? » (COSTE XII 90). « *Notre vocation est donc d'aller, non en une paroisse, ni seulement en un évêché, mais par toute la terre* » (COSTE XII 262). « *Nous [avons été] appelés pour porter loin et près l'amour de Dieu* » (COSTE XII 263).

Durant trois siècles

Pendant trois siècles, les missionnaires de la Congrégation de la Mission ont évangélisé les pauvres avant tout par le biais de trois ministères : les missions populaires, la formation du clergé et les missions « *ad gentes* ». Qu'est-il arrivé à partir de Vatican II ? Il suffit, pour répondre à cette question, de lire les statistiques annuelles ou de consulter le catalogue général de la Congrégation de la Mission ou, mieux, de s'approcher des provinces de la Congrégation, pour s'apercevoir de ce que certains de ces ministères, pour quelques motifs que ce soit, n'ont ni l'estime ni l'appui des missionnaires. Durant des siècles, nous avons été reconnus dans l'Église comme de proches collaborateurs des curés à travers les missions au Peuple de Dieu. Fréquemment, nous avons entendu des prêtres et des fidèles émettre non sans satisfaction et reconnaissance ces commentaires ou d'autres : « *Notre paroisse a reçu la mission des lazaristes à telle ou telle date* ».

Un changement de perspective

Actuellement, en ce tout début du troisième millénaire, de même que certains instituts religieux, la Congrégation se voit affectée par un phénomène intra-ecclésial propre à la période postconciliaire : celui de l'assimilation. Les grandes multinationales conservent avec zèle le logotype qui les identifie et la marque des produits qu'elles mettent en vente. De cette manière, elles maintiennent leur propre identité face au public dont elles dépendent. C'est une question de vie ou de mort. Les consommateurs achètent dans le supermarché les marques qui leur font envie. S'ils ne les y trouvent pas, ils se dirigeront vers un autre établissement. En général, ils acquièrent des produits de qualité, identifiés d'une manière ou d'une autre.

Dans quelle mesure la Congrégation de la Mission se trouve-t-elle affectée par l'assimilation ? C'est très simple. Les évêques, le clergé et même les fidèles ignorent notre nom, nous considèrent comme similaires en tout aux membres de beaucoup d'autres instituts, et, par conséquent, ils ne nous identifient pas et ne nous trouvent pas. D'autre part, si l'on regarde la situation depuis l'intérieur de la communauté lazariste, il nous est difficile de faire comprendre aux gens

qui nous sommes et quel produit nous vendons. Nous ressemblons tellement aux autres qu'en réalité, les messages et les méthodes que nous proposons sont identiques ou similaires.

À qui la faute ? Peut-être, si l'on regarde en arrière, aux changements postconciliaires qui ont ébranlé jusqu'aux fondements en Europe comme ailleurs dans le monde. Peut-être aux mutations sociales et ecclésiales postérieures à Vatican II, qui ont affecté pour une bonne part la Congrégation. Les vagues hérissées nous ont conduits aux plages où nous nous trouvons. Dans une telle circonstance, c'est avec succès que la Congrégation a exprimé le lien avec sa fin propre, dans les nouvelles Constitutions. Mais en s'acheminant vers la réalisation de cette fin, elle n'a assumé le ministère des missions populaires qu'avec une timidité confinant parfois à l'oubli. Il s'agit sans aucun doute d'une grande perte. Les missions populaires ont été pendant des siècles une spécificité de la Congrégation, un signe d'identité propre. À cause de l'assimilation aux autres entités ecclésiales, surtout avec le clergé diocésain, l'identité propre de la Congrégation de la Mission a perdu consistance au point d'être aujourd'hui diluée, sans couleur propre. Toutefois, dans une société indifférente et parfois déchristianisée, on voit toujours plus la nécessité de l'évangélisation extraordinaire que proposaient les missions populaires.

La sédentarisation

En d'autre temps, un pourcentage élevé de confrères de la Congrégation exerçait des ministères itinérants. La maison était le point de départ des nombreux pères et frères qui animaient les missions populaires. Leur rayon d'action missionnaire ne se limitait pas à une zone délimitée et réduite. Le missionnaire demeurait à la disposition des paroisses et des lieux dépourvus d'évangélisation. Aujourd'hui, au contraire, la Congrégation de la Mission emploie un nombre important de confrères dans des ministères fixes, surtout à cause de l'attachement aux paroisses. La Congrégation s'est sédentarisée, elle a planté ses tentes dans des lieux délimités, dans des territoires paroissiaux souvent réduits et stables. Cette option pour les paroisses, partagée par de nombreuses provinces, a eu des conséquences positives en ce qui concerne l'équilibre personnel et l'évangélisation. Beaucoup de confrères ont trouvé une occupation digne et, d'autre part, ont évangélisé les pauvres à travers le ministère paroissial. Cela est vrai. Mais, le côté négatif saute aussi aux yeux. La Congrégation, surtout à cause de l'attachement aux paroisses, expérimente et endure en son propre sein deux conséquences : une plus grande sédentarisation et, bien sûr, une forte assimilation. Nos paramètres de développement sont les mêmes que ceux du clergé diocésain et, par conséquent, nos spécificités constitutives s'en trouvent

peu appliquées. On a dit et écrit que l'évangélisation des pauvres, c'est-à-dire notre mission propre, est une et unique, qu'on peut la réaliser à travers des chemins et méthodes — c'est-à-dire des ministères — très divers. Nous sommes d'accord avec ceux qui pensent ainsi. Mais il n'en est pas moins vrai que les ministères, surtout s'ils sont constitutifs, configurent les provinces et les agents qui les exercent. Le curé de paroisse est mu au quotidien par le service d'une petite parcelle. Il est préoccupé par la conservation et la croissance de la foi de la portion de paroissiens qui lui est assignée. Le missionnaire lazariste, en revanche, reste à la disposition des nécessités pastorales sans limites de lieu. Nous allons là où l'on nous appelle, avait l'habitude de répéter saint Vincent. Notre présence dans tel ou tel site est pastoralement agressive ; nous essayons de donner un nouvel et fort élan à une communauté chrétienne déterminée.

Les effets ont une cause

Pourquoi la Congrégation subit-elle aujourd'hui les effets de l'assimilation et de la sédentarisation ? Pourquoi le nombre de missions populaires, un des ministères constitutifs, a-t-il diminué de manière significative ? Vatican II a impulsé le renouveau diocésain et paroissial. Les prêtres diocésains ont été les premiers acteurs de leur propre processus de renouveau. De là vient précisément l'une des difficultés qui ont affecté les missions. Il n'a pas été aisé d'insérer ces dernières dans le processus de renouveau paroissial et diocésain. Souvent, les prêtres diocésains n'ont plus jugé utile de recourir aux missionnaires afin de stimuler la vie paroissiale par le biais d'un ministère par lui-même extraordinaire et temporaire. D'autre part, ces situations se sont accompagnées d'une autre conséquence : d'assez nombreuses provinces de la Congrégation en sont venues à la conviction que le ministère des missions populaires n'avait plus sa place dans la pastorale diocésaine et paroissiale. Par conséquent, il était préférable de radier l'un des ministères constitutifs. D'autre part, la Congrégation de la Mission a raté le coche de l'*aggiornamento* adéquat ou de l'adaptation de la dynamique et des contenus de la mission.

Ainsi donc, le clergé diocésain demandant toujours moins de missions populaires, un grand nombre de prêtres ont pris des responsabilités paroissiales. De nombreuses provinces d'Europe et d'autres latitudes où est présente la Congrégation de la Mission se trouvent aujourd'hui dans cette situation, de près ou de loin. Le nombre de prêtres chargés d'un ministère paroissial est nettement supérieur à celui des prêtres voués aux missions. Dans d'autres provinces, ce ministère constitutif ne figure pas même dans les projets pastoraux. Et, pire encore, le désir de remettre en circulation le ministère des

missions populaires — qui a constitué une inappréciable spécificité de notre propre identité de Congrégation — a peu à peu disparu de la conscience de beaucoup de missionnaires.

Un nouvel horizon

À partir de Vatican II, l'Église universelle et locale a beaucoup réfléchi sur l'évangélisation. Les publications signées par les Papes et les conférences épiscopales sont nombreuses. On peut en dire autant au sein même de la Congrégation de la Mission. Les quatre dernières Assemblées générales se heurtèrent à cette problématique. La documentation qui en résulte est toujours enrichissante.

D'autre part, en Europe comme en d'autres lieux du monde, nous constatons une situation de crise, s'entend au sens négatif ainsi qu'au sens positif. Au sens négatif, à cause de l'incroyance et de l'indifférence, de la baisse de la pratique religieuse, de la prise de distance de la jeunesse par rapport à l'Église, de la privatisation de la religion, considérée comme une affaire personnelle, objet du choix individuel, et d'un courant de pensée postmoderne qui a altéré la foi de plus d'un. Nous nous trouvons devant une société un peu paganisée, qui ressemble dans une certaine mesure à celle que rencontrèrent les apôtres et les premiers chrétiens, à cette différence près que leur monde était religieux et le nôtre non.

Nous rencontrons aussi sur le terrain de l'Europe comme dans beaucoup d'autres endroits du monde des facteurs positifs : le développement économique et culturel, le dépassement de l'état de chrétienté et une meilleure façon d'envisager le rôle de l'Église dans la société.

Notre réponse

Nous avons été prolifiques en documents et en projets, mais dans une certaine mesure avarés et limités dans nos réalisations. Ce dont on a besoin aujourd'hui, c'est de sortir à ciel ouvert et de travailler avec humilité et persévérance.

Tout le monde connaît la nouvelle situation dans laquelle se trouvent beaucoup de paroisses, autant en ville que dans les grands secteurs ruraux. La moisson est si grande, étant donnée l'indifférence religieuse et, dans certains cas, le haut degré de paganisme, que les paroisses décidées à demander la collaboration des missionnaires sont de plus en plus nombreuses. Dans les années postconciliaires, à cause des changements brusques qui ont eu lieu à l'intérieur de l'Église, sauf en certains lieux, la Congrégation de la Mission n'a pas pu ou pas su offrir un outil adapté d'évangélisation, en accord avec le ministère constitutif qu'est pour elle la mission populaire. Au début

du XXI^e siècle, une nouvelle opportunité nous est offerte. Il ne faudrait pas que la Congrégation de la Mission passe à côté. Les missions populaires ont de l'avenir. On a besoin d'une nouvelle réflexion et ensuite de prendre des décisions. Rappelons-nous des paroles de saint Vincent : « *Ceux-là font contre la règle qui ne veulent aller en mission, ou qui, après y avoir souffert quelque peine, n'y veulent retourner* » (COSTE XII 82).

Conclusion

Trois raisons fondamentales requièrent de la Congrégation de la Mission qu'elle ravive de nouveau le ministère des missions populaires. En premier lieu, comme le disait saint Vincent, le bien des âmes. Aujourd'hui, nous pourrions répéter avec le saint : « *Le pauvre peuple se damne* » (COSTE I 115). Les communautés de fidèles chrétiens ont besoin de renforcer leur réponse de foi. Plus encore, les paroisses qui sont en train de se déchristianiser requièrent une réponse de notre part. En second lieu, le besoin urgent d'apporter une contribution extraordinaire à la revitalisation de la foi, ressentie par plus d'un curé, parce que l'ampleur de la tâche les déborde, entre autres à cause de l'avancée de l'indifférence religieuse et, dans certains cas, à cause de la diminution du clergé et de l'énormité des paroisses à la charge d'un seul prêtre. En troisième lieu, parce que les missions populaires sont depuis les origines et jusqu'à aujourd'hui un signe d'identité de la Congrégation de la Mission à l'intérieur de l'Église.

L'Esprit-Saint ne se dédit pas, pas plus qu'Il ne retire les charismes concédés aux communautés dans l'Église, et Il donne sa grâce en vue de leur réalisation. À travers eux, ce même Esprit, par le biais de la Congrégation de la Mission, sauve et sanctifie les pauvres. Les missions populaires ne sont pas nées du caprice d'un seul, mais de l'inspiration de l'Esprit, reçue par le fondateur de la Mission.

Pour que ces saintes intentions soient mises en pratique, il faudra actualiser le zèle pour le salut des hommes, tel que l'entendait saint Vincent. Le saint, parlant des cinq vertus aux missionnaires, s'exprimait en ces termes : « *Le zèle [...] consiste dans un pur désir de se rendre agréable à Dieu et utile au prochain. Zèle pour étendre l'empire de Dieu, zèle pour procurer le salut du prochain. Y a-t-il rien au monde de plus parfait ?* » (COSTE XII 307). Le 22 août 1655, il s'adressait aux missionnaires avec des paroles similaires : « *Or sus, demandons à Dieu qu'Il donne à la compagnie cet esprit, ce cœur [...] qui nous fasse aller partout* » (COSTE XI 291). Pour terminer, disons que les missions populaires de la Congrégation de la Mission dans l'Église ont de l'avenir.